NOTRE TERRITOIRE

Histoire

Du fief du Chemin à Guermantes ...

Entrée du pays et église

Le territoire de Guermantes correspond à ce qui était autrefois “le fief du Chemin” (en latin Caminus). Selon une première hypothèse le lieu était sur le chemin des pèlerins de l’Est en route pour Saint Jacques de Compostelle ; une seconde hypothèse dit que le nom est dû à la présence de la cheminée d’un four à briques.

Au début du XVIIème siècle, alors que les fiefs du Chemin, de Roquemont et de Guermantes sont la propriété de la famille Viole, Claude Viole décide de reconstruire sur le territoire du Chemin un château pour remplacer une ancienne demeure en ruines située un peu plus loin (environ à 1km à l’ouest) sur son fief de Guermantes. Louis XIII autorise la réunion des trois fiefs sous le nom de Guermantes (Lettres patentes enregistrées à la Cour des Comptes en 1648). La châtellenie de Guermantes naît.

Route de Jossigny

En 1709 on dénombre à Guermantes 44 feux (foyers). En 1726 le village compte 267 habitants. En 1745 Guermantes compte 37 feux et 110 communiants. En 1789, Guermantes fait partie de l'élection et de la généralité de Paris. En 1821 Guermantes compte 200 habitants. Les principales productions du village sont les grains et les fruits (vignes).

Au milieu du XIXème siècle, la Comtesse de DAMPIERRE, propriétaire du château, offre un terrain pour bâtir l'école du village.

De 1894 à 1903, le village fut la résidence d'Adolphe RETTE (1863-1930), qui y compose plusieurs de ses œuvres, dont « Similitudes » (1885), « Promenades subversives » (1896), « Campagne première » (1897). Poète symboliste, décadent, toxicomane, il fréquente le milieu artistique de Lagny sur Marne, notamment le peintre néo-impressionniste Léo GAUSSON (1860-1944) qui a illustré deux de ses œuvres, et peint de nombreux paysages de Guermantes. Adolphe RETTE développe ses idées anarchistes et libertaires, avant de s'assagir et de se renier.

Mairie et école

A la fin du XIXe début du XXe siècle, Guermantes compte une cinquantaine de maisons et sa population oscille entre 150 et 180 habitants, dont 53 électeurs. L'économie de Guermantes est assurée par un arboriculteur, un coiffeur, un cordonnier, un maçon, un maréchal ferrant, un matelassier, et un débit de vins-épicerie-mercerie.

En 1930, le village compte 167 habitants, dont 54 électeurs. La vie économique est réduite : un maçon, un maréchal ferrant, et un receveur-buraliste-tabac-cabine téléphonique-débit de vins-épicerie.

Durant la seconde guerre mondiale, le château est réquisitionné par l'armée allemande. Le 20 août 1944, en représailles de l'assassinat d'un soldat, les Allemands décident de brûler le village et de fusiller des ota

ges. Le maire André THIERRY et Madame Blanche HOTTINGUER, propriétaire du château depuis 1920 s'y opposent. Madame Blanche HOTTINGUER parlemente avec l'officier commandant et parvient à le faire r enoncer à cet incendie, sauvant ainsi Guermantes de la destruction.

Après la guerre, la population de Guermantes ne cesse de régresser, avant d'augmenter à nouveau dans l es années 1970 avec l'aménagement de l'Est parisien.

Guermantes autrefois ...

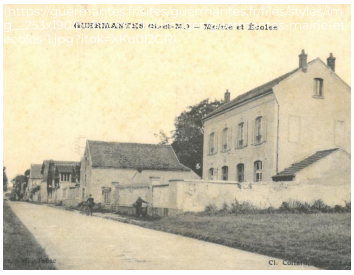

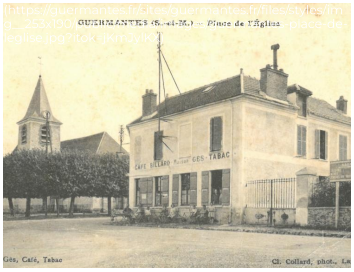

Blasons de l'église de Guermantes

Sur chacun des deux vitraux de l'église de Guermantes dans la nef, de chaque côté du Maitre-Autel, appa raissent dans un cercle deux blasons couronnés. Cette présence ne date pas de la construction de l'église mais de la rénovation des vitraux intervenue durant la seconde moitié du XIXème siècle.

Ces deux blasons bien accolés, démontrent bien l'union du couple du sieur PICOT de DAMPIERRE et de l a Dame PRONDRE de GUERMANTES dont le mariage a été célébré le 10 décembre 1817 à Guermantes (S eine et Marne).

Le couple Augustin-Louis PICOT de DAMPIERRE et Ernestine PRONDRE de GUERMANTES était fusionne l. La disparition de son mari ne fera qu'aggraver un état de santé psychologique fragile de cette dernière (voir ci-dessous).

Le couple repose « ad aeternam » en l'Église de Guermantes. Sur les dalles funéraires, figurant les épitaph es suivantes :

- Sur la stèle de Louis PICOT de DAMPIERRE, voici l'inscription dictée par sa veuve :

« En un instant, Seigneur, vous m'avez enlevé le meilleur des maris. Consolez mon cœur, et soyez pour lui ce qu'il fut pour moi »,

- Sur la stèle d'Ernestine PRONDRE de GUERMANTES, deux phrases ont été inscrites par la famille :

Une première adressée au défunt mari : « Comme tu l'as désiré, je reposerai ici prés de toi. Dieu nous réun ira dans le ciel ».

Une seconde destinée aux guermantais : « Passant, ne fais pas de bruit. C'est le seul jour qu'elle sommeill e ».

Par ailleurs, on remarque au-dessus des deux écus une couronne comtale, et au-dessous un ruban (appelé « listel ») ainsi que deux médailles ...

Couronne de Comte

La couronne était considérée dans l'aristocratie comme un emblème de souveraineté sur un territoire donné. Ses différentes représentations figurent sur la plupart des armoiries. La couronne de Comte est reproduite ci-dessous.

Le Listel :

Le listel est le nom du ruban ou bandeau sur lequel est écrit la devise. Sur le listel apparait la mention latine : « Nullus extinguit » qui se traduit par :

« Personne ne l'éteint ».

Cette devise a toujours été attaché au blason de la famille PICOT depuis le XVème siècle.

Les Médailles

Agrafées au listel, deux médailles sont représentées :

- - pour la première : « la Légion d'honneur »
- pour la seconde : « l'Ordre Royal de Saint Louis »

L'ordre royal et militaire de Saint-Louis est un ordre royal, puis dynastique français créé à Versailles par Louis XIV le 5 avril 1693.

L'appartenance à l'ordre était matérialisée par une croix, « la croix de Saint-Louis ». Le roi était le grand-maître de l'ordre et son administration était confiée à un conseil formé de Grand-croix et de chevaliers.

À l'instar de l'ordre de Saint-Michel (qui tendait depuis le début du siècle à devenir un ordre de mérite civil) l'ordre de Saint-Louis récompensait le mérite militaire, sans distinction sociale : les récipiendaires n'étaient ainsi pas tous nobles. Il fallait cependant avoir servi au moins dix ans dans les armées comme officier ou sous-officier et, une décennie après la révocation de l'édit de Fontainebleau, prouver sa catholicité.

Cette décoration a été supprimée durant la période révolutionnaire. Sous le Consulat, l'ordre de la légion d'honneur a remplacé l'ordre royal et militaire de Saint Louis ainsi que l'ordre de Saint Michel.

A la restauration, l'ordre royal et militaire de Saint-Louis est à nouveau, décerné. Le but avoué est de le substituer à la Légion d'honneur. Mais, cette tentative ne dure pas. La décoration militaire disparaît avec Louis-Philippe 1er ; l'ordre de Saint-Louis n'est plus attribué par l'État depuis 1830. N'ayant en outre pas été aboli, il demeure un ordre dynastique de la maison de Bourbon.

L'ordre national de la Légion d'honneur est l'institution française qui, sous l'égide du grand chancelier et du grand maître, est chargée de décerner la plus haute décoration française. Instituée le 19 mai 1802 par l e Premier consul, Napoléon Bonaparte, elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civil s ayant rendu des « services éminents » à la Nation.

Le Blason de la famille PICOT

« D'or au chevron d'azur accompagné de trois falots de sable allumés de gueules, au chef de gueules »

Augustin – Louis Picot, marquis de Dampierre est né le 15/09/1780 à Paris,

fils d'Augustin-Marie-Henry et d'Anne-Françoise-Adélaïde Picot de Combreux.

Après des études et une formation militaire, il sert comme Officier dans la cavalerie napoléonienne. Il est successivement sous-lieutenant au 3ème hussards, lieutenant au 30ème dragons (an XIII), puis aide de ca mp du général Dessolles (1806). Capitaine au 5ème chasseurs à cheval (1807), il est ensuite affecté au 3èm e chasseurs à cheval (1808), puis chef d'escadron (major) au 5ème hussards le 20 juin 1813. Le 18 octobre 18 13 à la bataille de Leipzig, il est nommé colonel de cavalerie....

Le titre de Baron lui est accordé par décret impérial pour sa participation à toutes les campagnes sous le Consulat et sous l'Empire et au cours desquelles il a été blessé à dix reprises lors des différentes batailles.

Il est décoré de la Légion d'Honneur le 01/10/1807 (Chevalier)

Puis, nommé le 01/06/1814, Officier aux Gardes du Corps du Roi, (Louis XVIII), il prend le commandement de la Compagnie du Palais des Tuileries, en 1816.

Il est élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur, le 10/08/1814, puis de Commandeur de la Légion d' Honneur le 23/05/1825.

Il est décoré de l'ordre royal et militaire de Saint Louis.

Il décède le 11/02/1841 à Paris.

Le Blason de la famille PRONDRE

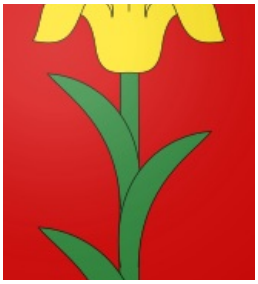

« De gueules, au lys d'or mis en pal tigé et feuillés de sinople »

Ce blason ne sera pas repris par Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine, mais cette dernière gar dera la fleur unique au centre de son blason comme empreinte familiale.

Le Blason de Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine

Ce blason simple ne figure pas dans les registres de représentation des blasons des diverses familles arist ocratiques françaises (dont celui de la famille PICOT figurant ci-dessus), ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une création voulue et décidée par Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine, qui évoque un ins tant précis de sa vie, de son histoire.

Explicatif du blason :

« D'azur, à l'étoile de Bethléem avec son bulbe, mis en pal tigé et feuillés de sinople, accompagné au ch ef d'une bande d'argent ».

Le cœur du blason est de couleur bleue (azur) et en héraldique, d'après la symbolique des couleurs, l'azur (couleur bleue) est l'emblème de la loyauté, de la fidélité et de la bonne réputation.

Au centre apparait une fleur avec son bulbe. Cette fleur serait une étoile de Bethléem.

Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine était une passionnée d'horticulture.

Sous le second Empire, elle obtint pour ses travaux, lors de l'une des expositions universelles, une médaille d'or de première classe, décoration remise par l'empereur Napoléon III. (Pour information lors de la remise, il s'en suivra un incident faisait l'objet, ci-dessous, d'un paragraphe distinct).

Cette fleur, l'étoile de Bethléem (Ornithogalum arabicum ou Melomphis arabica) doit son nom à sa forme caractéristique d'étoile. Il s'agit d'un bulbe d'automne évoluant en climat méditerranéen. Cette fleur se plante au printemps. Sa floraison est parfumée.

Rare fleur à avoir six pétales, sa géométrie est parfaite, comme la rosace d'une cathédrale. Il est logique que l'une des significations les plus courantes associées à cette plante soit son symbolisme lié à la naissance de Jésus.

Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine, catholique pratiquante, était très pieuse.

Elle est à l'origine de la rénovation des vitraux de l'Église de Guermantes, mais également de l'installation d'un maitre Autel dans l'église de Gouvernes (Autel qui était destiné initialement pour l'église de Guermantes).

Au sein de la Chapelle de son château, au-dessus de l'autel, elle fit poser un vitrail très explicatif ou figurent d'une part, les blasons que l'on retrouve sur les vitraux de l'église ainsi que dans la bibliothèque du château qui fut la chambre ou dormit deux nuits de suite, Louis XIV, et d'autre part, une scène de la Nativité qui confirmerait son choix de l'étoile de Bethléem comme fleur ornant son écu. (Voir photos ci-dessous).

Enfin, pour terminer la description de ce blason, au chef d'argent (bande supérieure blanche) cette bande représente en symbolique héraldique, un chemin (ce qui pourrait être en rapport direct avec l'ancien nom de Guermantes : Le Chemin).

Le comportement de Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine

Après le décès de Madame PRONDRE de GUERMANTES Ernestine, Le journal « Gil Blas » du 17 juillet 1884 (journal populaire de la III° république) rapporte une anecdote peu banale à propos de la personnalité de la Comtesse :

« À la grand'messe de la Madeleine, il n'était pas rare d'entendre des aboiements d'une telle perfection que l'on aurait cru à la présence d'une meute de la duchesse d'Uzès dans l'enceinte de l'église. C'était M adame de Dampierre au moment de l'élévation. Cette femme bonne, spirituelle, charitable, bien élevée sous tous les rapports, à certains moments ne pouvait imposer silence à son infirmité. Douée d'un talent remarquable pour la confection des fleurs artificielles, elle obtint sous l'Empire une médaille d'or de pre mière classe à l'exposition d'horticulture qui eut lieu aux Champs Élysées, au carré Marigny. L'Empereur présidait la distribution des récompenses. Entendant prononcer son nom, Madame de Dampierre s'ava nce pour recevoir sa médaille, mais en vieille légitimiste, mise pour la première fois en présence du neve u de l'ogre de Corse, elle ne voit que l'usurpateur, spoliateur des biens des d'Orléans, et elle accueille, à la stupéfaction des assistants, les politesses de l'Empereur par une bordée d'injures et par des aboiements dont tous les spectateurs, à vingt-cinq ans de distance ont conservé le souvenir. »

La comtesse Ernestine PRONDRE de GUERMANTES est restée célèbre dans l'histoire de la neurologie co mme la première patiente décrite par les médecins, Jean Marc Gaspard Itard, Armand Trousseau, Jean-M artin Charcot. Elle était atteinte d'une maladie de tics chroniques et fut le premier cas étudié et repris par Georges Gilles de la Tourette pour décrire cette maladie éponyme (syndrome de...).

En dépit de ses troubles médicaux Ernestine PRONDRE de GUERMANTES était une femme d'une grand e culture, active, imaginative, et décidée. Tout au long de sa longue vie, elle a beaucoup œuvré pour les g uermantais qui respectaient tant la châtelaine que la dame de charité. Elle fît don à la commune d'un ter rain pour la construction d'un bâtiment recevant les écoles (filles et garçons) et la mairie. Elle œuvra pour l'église se chargeant de la réfection des vitraux, de la rénovation de l'Autel (comme il est mentionné ci-de ssus) et de l'acquisition d'une nouvelle cloche qui trois fois par jour sonnait l'Angélus (7, 12 et 19 heures), p onctuant ainsi la vie des habitants, la plupart travaillant à la ferme du château. Enfin, quelques temps ava nt son décès survenu le 8 juillet 1884, elle légua au bureau de bienfaisance de la commune, la somme de

1000 francs, somme importante au regard du revenu d'un ouvrier agricole qui, à cette époque ne gagnait qu'1,25 franc par jour, sans être nourri.

La municipalité, en reconnaissance, fit apposer au mois de février 1896 dans la mairie, une plaque, toujour s visible aujourd'hui dans la salle du Conseil (photo de la plaque ci-dessous).

Étude effectuée sur les blasons figurant sur deux vitraux de l'église de Guermantes par Philippe COMBE S.

Remerciements à Jean DUPUIS et Yves MOSSER pour leur travail documentaire respectif sur l'histoire d e Guermantes.